AR Prefecture

017-211702410-20220719-D202282-DE

Reçu le 28/07/2022 Publié le 28/07/2022

COMMUNE de MONTGUY DN - SEANCE DU 19 JUILLET 2022 - N° 2022/82

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3 ème ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

<u>Date de convocation</u>: 11 juillet 2022 <u>Date affichage</u>: 20 juillet 2022

Nbre de Conseillers: 19

En exercice: 19 Présents: 12 Votants: 12 Pour: 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, et Claude NEREAU

<u>Etait excusés</u>: Sophie BRODUT, Nathalie CHATEFAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Lionel NORMANDIN et Gaëtan BUREAU

Etait absent: Marc LIONARD

Madame Ghislaine GUILLEMAIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET: Détermination et validation du montant du loyer du logement situé 18 bis rue de la Vieille Tour

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune est propriétaire d'un logement de type T2, situé 8 bis rue de la Vieille Tour et qu'il convient de déterminer et de valider le montant du loyer mensuel. Il propose le montant de 300,00 euros par mois charges comprises (électricité, eau et traitement des ordures ménagères) avec un dépôt de garantie à la remise des clés du montant du loyer, à savoir 300,00 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, DECIDE :

- De valider le montant de 300,00 euros de loyer charges comprises (électricité, eau et traitement des ordures ménagères) du logement de type T2, situé 8 bis rue de la Vieille Tour à Montguyon, dont la commune est propriétaire, avec un dépôt de garantie à la remise des clés d'un montant de 300,00 euros,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités administratives et signatures des documents concernant ce dossier de location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF